

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5269 - Vendredi 8 - Samedi 9 janvier 2021 - Prix : 10 DA

Atlas blidéen

### Yennayer, une fête reflétant l'attachement à l'identité amazighe

Page 4



Kaspersky a fait échouer 95 000 attaques électroniques contre notre pays

## L'Algérie est l'un des pays «les plus exposés à la cybercriminalité», révèle Belhimer

Page 2

### La récompense de Trump à ses fans

Par Mohamed Habili

**D**u temps où les démocrates américains tenaient par-dessus tout à ramener Donald Trump à sa véritable dimension, ce qu'ils avaient d'ailleurs commencé à faire avant même qu'il n'entre à la Maison-Blanche, en expliquant dès ce moment son élection par le soutien des Russes, ils n'arrêtaient pas de dire qu'il n'était pas la cause du mauvais coton que filait leur pays mais juste le symptôme des maux qui l'assaillaient. Ils auraient pu tout aussi mettre son élection sur le compte de ces derniers plutôt que sur l'immixtion supposée des Russes dans la présidentielle de 2016. Mais il n'y a qu'à voir la façon dont ils le veulent maintenant aux gémonies, suite à l'envahissement du Capitole, le siège du pouvoir législatif, par des escouades de ses partisans mercredi 6 janvier, au moment même où se déroulait la séance de ratification par le Congrès de la victoire de Joe Biden, pour se rendre compte qu'il n'est plus à leurs yeux le sous-produit de quelque chose d'autre qui le dépasse mais bien la cause de ce qui ne va pas dans leur pays. A l'évidence, son élimination de la scène politique, sinon sa liquidation physique tout bonnement, est devenue du jour au lendemain une de leurs priorités, à supposer que ce ne soit pas leur priorité absolue. Quand le mandat du couple Joe Biden-Kamala Harris n'aurait servi qu'à le mettre hors d'état de nuire, il n'aurait pas été inutile de leur point de vue, ni de celui de la partie des républicains horrifiés par la violation du temple par une horde à sa dévotion.

Suite en page 3

L'avant-projet sera soumis aux partis

# Loi électorale : les instructions de Tebboune



Ph/D. R.

Le président de la République tient à l'élaboration de la loi électorale dans les meilleurs délais. Jeudi, Abdelmadjid Tebboune a présidé une séance de travail consacrée à l'avant-projet de loi organique portant régime électoral. De nombreuses instructions ont été, à cette occasion, données par le chef de l'Etat. Page 2

Lutte contre la contrebande dans le rayon des douanes

## Contribution efficace des autorisations de circulation des marchandises

Page 3

Gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza / Béjaïa

## Les mécanismes pratiques bientôt mis en œuvre

Page 16

L'avant-projet sera soumis aux partis

# Loi électorale : les instructions de Tebboune

■ Le président de la République tient à l'élaboration de la loi électorale dans les meilleurs délais. Jeudi, Abdelmadjid Tebboune a présidé une séance de travail consacrée à l'avant-projet de loi organique portant régime électoral. De nombreuses instructions ont été, à cette occasion, données par le chef de l'Etat.

Par Aomar Fekrache

**A** l'entame de la séance de travail, indique un communiqué de la Présidence de la République, M. Tebboune a donné la parole au président de la Commission nationale chargée d'élaborer le projet de révision de la loi organique portant régime électoral, M. Ahmed Laraba, pour présenter «un rapport détaillé sur la teneur et les étapes de l'élaboration de cette loi importante». Il a également écouté «l'intervention du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, à propos de la contribution de son instance à l'enrichissement des propositions du projet de révision de ladite loi organique».

Le président de la République a, par la suite, donné plusieurs instructions. En premier lieu, il a demandé de «finaliser, dans les plus brefs délais, l'élaboration du nouveau projet de loi organique relatif aux élections, en prévision des échéances électorales importantes qu'attend le pays». Il a aussi enjoint «de tenir compte, dans le nouveau projet de loi, de

l'engagement de moraliser la vie politique et de tenir le processus électoral à l'abri de l'influence de l'argent, tout en ouvrant la voie aux jeunes et à la société civile pour participer à la prise de décision à travers les instances élues». L'autre instruction donnée par le chef de l'Etat est celle de «garantir des élections transparentes qui traduiraient réellement la volonté du peuple, qui opéreraient une rupture définitive avec les pratiques du passé, et dont découleraient des institutions démocratiques hautement crédibles». Aussi, il a donné instruction de «distribuer une mouture du projet de loi aux partis politiques, pour enrichissement avant l'élaboration de la mouture finale».

A travers les instructions du Président, il est à s'attendre à ce que ce projet de loi soit prêt dans les meilleurs délais. Mais surtout, force est d'assurer que les prochaines échéances électorales vont se tenir dans un climat et des conditions nouvelles, en mesure de redonner à l'acte de voter tout son sens. Cette loi, après celle de la révision «profonde» de la Constitution déjà concrétisée, figure parmi les priorités de Abdelmadjid Tebboune. Faut-il rappeler que dans un message adressé au peuple algérien, depuis son lieu de convalescence en Allemagne, pour le rassurer sur



Ph/D. R.

son état de santé, le président de la République avait enjoint à la Présidence de la République de coordonner avec la commission chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique relative au régime électoral afin que le document en question soit prêt «dans les meilleurs délais, soit dans 10 à 15 jours» en vue de «lancer le processus post-Constitution».

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 6 décès et 275 nouveaux cas

**L'ALGÉRIE** a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre qu'hier (6), portant à 2 798 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle remontée, avec 275 cas, soit 13 cas de plus par rapport au bilan d'hier (262), pour atteindre, au total, 101 657 cas confirmés.

R. N.

## À de nouveau au plus haut depuis février Les cours du pétrole continuent de progresser

**LES PRIX** du pétrole ont continué de progresser jeudi, et retrouvé des sommets plus atteints depuis le début de la pandémie de Covid-19, soutenus par une offre contenue des membres de l'Opep+. La perspective d'un plan de relance américain après la victoire des démocrates dans l'Etat de Géorgie dopait aussi les espérances d'un regain de la demande. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars a grappillé 0,14 % ou 8 cents, à 54,38 dollars par rapport à la clôture de la veille. En début de séance à Londres, il avait touché 54,90 dollars, un prix plus vu depuis le 26 février 2020. Le baril américain de WTI pour le mois de février a grimpé de son côté de 0,39 % ou 20 cents à 50,83 dollars après avoir atteint son plus haut depuis le 25 février à 51,28 dollars. La hausse des deux cours de référence «se poursuit, bien qu'à un rythme plus lent que la session précédente», a observé Craig Erlam, analyste de Oanda. «Les marchés du pétrole continuent de se nourrir de la réduction unilatérale de sa production d'or noir par l'Arabie saoudite, à laquelle vient s'ajouter la victoire des démocrates en Géorgie», a-t-il continué.

L. M.

## Kaspersky a fait échouer 95 000 attaques électroniques contre notre pays L'Algérie est l'un des pays «les plus exposés à la cybercriminalité», révèle Belhimer

**L**e ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a révélé, jeudi, que l'Algérie est l'un des pays les plus exposés à la cybercriminalité. Dans un entretien au site électronique «Dzair News», le ministre a affirmé que «l'Algérie est capable, grâce à ses moyens juridiques et ses potentialités humaines et matérielles, de faire face aux différentes formes de cybercriminalité». Selon lui, l'opérateur public «Algérie Télécom» a créé un centre opérationnel de cybersécurité visant à contrer toutes les attaques électroniques ciblant l'ensemble des structures de l'entreprise. «La société Kaspersky a fait échouer 95 000 attaques électroniques contre notre pays, classé en 2018, 1er pays arabe et 14e au monde à être exposé aux attaques électroniques. Le site "Facebook" a démantelé en novembre 2020, 7 réseaux actifs en faux comptes et pages dans cinq pays, dont le Maroc», a-t-il indiqué. Le ministre a précisé que «cette guerre électronique "malveillante", connue de tous, est contrée au moment opportun et avec l'efficacité nécessaire par les médias natio-

naux publics et privés, en sus de la réponse des citoyens aux détracteurs de l'Algérie sur les réseaux sociaux». Il a exprimé le souhait de voir les sites électroniques, qui seront créés en vertu du décret exécutif sur l'activité des médias sur Internet, participer «avec force» à la lutte contre les attaques électroniques contre l'Algérie et contre toute atteinte à la liberté et la dignité d'autrui. Répondant à une question sur les piliers de la nouvelle approche du secteur de la Communication, le porte-parole du gouvernement a fait savoir que «ces piliers sont tirés du discours du président de la République dans ses 54 engagements qui ont été confirmés par la nouvelle Constitution et qui sont fondés sur la liberté, la responsabilité et le professionnalisme de la presse, outre le respect du pluralisme médiatique et le développement du secteur des médias électroniques». Les parties concernées œuvrent à «la mise en place d'une nouvelle réalité médiatique à travers l'amendement et le renforcement du système législatif du secteur, en se focalisant sur l'exploitation des médias électroniques et de proximité pour accomplir les

tâches d'information, d'éducation, de divertissement, de sensibilisation et d'accompagnement des efforts visant l'édification de l'Algérie nouvelle, notamment en ce qui concerne la promotion de l'action démocratique, la réalisation de la justice sociale et la lutte contre les attaques hostiles visant l'unité, la sécurité et la stabilité de l'Algérie». L'occasion était pour le ministre de rappeler l'éditorial de la revue «El-Djeich» dans son avant-dernier numéro, dans lequel il a été souligné que pour faire face aux plans hostiles qui ciblent le pays «notre peuple doit prendre conscience de la réalité des objectifs cachés que certaines parties hostiles tendent à atteindre, et ce, en s'unissant autour des dirigeants du pays pour leur mise en échec». Face aux plans subversifs ourdis aujourd'hui contre l'Algérie, il a affirmé que l'union des rangs et la conscience du peuple demeurent «l'enjeu sur lequel nous misons pour mettre en échec toute conspiration et renforcer le front interne, à travers la vigilance, la solidarité et la cohésion pour parer à toute éventualité», lançant un appel général «à faire preuve d'un haut sens de res-



ponsabilité suite aux récents développements ayant mis à nu les plans des détracteurs de l'Algérie». «Nous ne sommes pas face à de simples pronostics quant aux dangers potentiels, notamment le long de nos frontières, mais plutôt devant des vérités avérées, étayées de faits et de rapports spécialisés, et la guerre électronique enragée contre les institutions de l'Etat et le peuple ne fera que renforcer la conscience du citoyen et son amour pour son pays».

Meriem Benchaouia



Une gangrène pour l'économie nationale

# Surfacturation : plus de 8 milliards DA de pertes en neuf mois

■ Malgré la volonté du gouvernement d'en finir avec le phénomène, les surfacturations ont la peau dure en Algérie. Le gonflement des factures de la part d'importateurs frauduleux reste la principale infraction qui fait subir des pertes énormes au Trésor public.

Par Louisa Ait Ramdane

La surfacturation des importations, une pratique devenue un sport national depuis déjà des années. Les chiffres sur les pertes causées par la surfacturation donnent le vertige dans un contexte économique de vaches maigres. La Direction générale des Douanes a estimé dans son dernier bilan que «le montant de la surfacturation des produits importés a généré des pertes de 8,7 milliards de dinars durant les neuf premiers mois de l'année écoulée».

Selon la directrice de l'information et de la communication par intérim, Nassima Allou Breksi, entre janvier et septembre 2020, l'administration des Douanes a traité 10 % de plus de dossiers contentieux par rapport à la même période en 2019, avec 427 dossiers ayant trait aux infractions de change, représentant une valeur de 8,7 mds DA et plus de 43 mds DA de pénalités. Ces résultats sont le fruit de la mise en œuvre d'une nouvelle approche de gestion des risques qui a permis de réduire la facture d'importation, a-t-elle expliqué, mettant en avant le rôle du contrôle a posteriori effectué par le service des enquêtes, d'autant que certaines infractions ont été commises avant 2020. La même responsable a fait état, dans ce sens, d'une étude technique approfondie sur le phénomène de la surfacturation, engagée l'année dernière par l'administration des douanes en vue d'en évaluer le préjudice pour l'économie nationale et proposer des mesures de lutte aux pouvoirs publics. La vérification de la valeur de la marchandise déclarée est l'un des éléments de contrôle doua-



nier en sus des positions tarifaires et du pays d'origine. Et pour activer ce rôle, les Douanes algériennes ont adopté de nouveaux mécanismes élargissant le champ de leur intervention à l'étape précédant la souscription de la déclaration douanière en initiant l'enquête dès l'arrivée de la marchandise, outre le recours à l'outil numérique pour l'avantage de transparence. Cette approche sera appuyée par le paiement dit à terme institué par la loi de finances 2021 permettant à l'opérateur de payer ses opérations d'importation 30 jours après la date d'envoi de la marchandise.

Cette mesure exclut les opérations d'importation des pro-

duits stratégiques et alimentaires de large consommation, les produits à caractère d'urgence pour l'économie nationale et les produits importés par les institutions ou les administrations de l'Etat ainsi que ceux importés par les entreprises publiques économiques. Ce mécanisme vise un meilleur contrôle des transferts de capitaux à l'étranger en fixant un délai minimum pour le transfert effectif des sommes dues aux fournisseurs, ce qui permet à l'administration des douanes de vérifier la valeur déclarée avant le transfert du montant des factures en devises par la banque. Alors que l'administration des douanes était limitée par le passé au constat des infrac-

tions sans pouvoir empêcher le transfert en devises, elle peut à présent détecter les cas de surfacturation avant le transfert effectif des fonds. Ce dispositif entrera en vigueur dès la publication de son texte d'application, en cours d'élaboration, a indiqué la directrice de l'information et de la communication par intérim de la DGD. Concernant la capacité des opérateurs économiques à s'adapter commercialement à ce mécanisme, elle a estimé que cela reste possible grâce à la négociation entre la partie algérienne et la partie étrangère, d'autant que la crise sanitaire a imposé une flexibilité pour les fournisseurs dans tous les pays du monde. Elle a estimé, dans ce contexte, que «la mise en place d'un environnement sain dans le domaine du commerce international, basé sur la transparence et la concurrence loyale, est une priorité pour l'administration des Douanes algériennes, qui ne renoncera pas à son rôle dans la sécurisation du recouvrement douanier et des droits du Trésor public». En mars dernier, le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a affiché la volonté de l'Etat de s'attaquer à ce phénomène, déclarant que «nous pouvons nous protéger de la surfacturation en sanctionnant immédiatement les importateurs qui surfacturent». Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, quant à lui, a évoqué dernièrement un projet de loi sur la pénalisation du délit de surfacturation, qui est en cours d'élaboration en collaboration avec le ministère de la Justice. Un texte qui permettra à coup sûr de mettre un terme à la spéculation et la hausse injustifiée de la facture d'importation qui, en 2019, a atteint 41,93 milliards de dollars.

L. A. R.

Lutte contre la contrebande dans le rayon des douanes

## Contribution efficace des autorisations de circulation des marchandises

«L'imposition d'autorisations de circulation de certaines marchandises dans la zone terrestre du rayon des douanes algériennes, notamment au niveau des régions frontalières, contribue efficacement à la lutte contre la contrebande», a assuré le ministre des Finances. Répondant à une question orale de Hakim Tamraoui (Front de libération nationale) sur la délimitation du rayon des douanes dans les wilayas frontalières, lors d'une plénière au Conseil de la nation présidée par Salah Goudjil, président du Conseil de la nation par intérim, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a déclaré que «pour faire face au phénomène de contrebande des marchandises, à l'instar des produits subventionnés et d'une large gamme de marchandises locales, l'application du système des autorisations de circulation, notamment dans les wilayas fron-

tales, a été nécessaire». Il a indiqué que l'élaboration et la mise à jour de la liste de ces marchandises et de leurs quantités se font périodiquement, en vertu d'une décision de ses services ministériels. La délivrance de l'autorisation de circulation dans la zone terrestre du rayon des douanes a connu de «grands changements» ayant contribué à la satisfaction des préoccupations des opérateurs dans les zones frontalières, dont «la modification du caractère automatique portant présentation obligatoire d'une autorisation de circulation, ou encore l'exemption d'exhiber obligatoirement une autorisation de circulation pour les transporteurs de fruits et légumes frais produits localement et certaines productions halieutiques». En réponse à une question du sénateur Mahmoud Guissari (du parti FLN) sur la nécessité arabisant des concours d'accès à l'Institut d'économie douanière et

fiscale (IEDF) de Koléa, le ministre a fait savoir que son secteur allait avancer dans le projet d'arabisation des concours dispensés à l'IEDF et même des concours d'accès. Créé par convention internationale en 1981, l'IEDF est un institut algérien, et donc tout amendement des clauses de la convention s'effectue après consultation des deux parties, a expliqué M. Benabderrahmane. De surcroît, le programme d'enseignement fait l'objet d'un suivi par les deux parties et les conférences sont dispensées dans les deux langues : arabe et française, a-t-il conclu. Enfin, il est à noter que la liste des marchandises soumises à l'autorisation de circuler dans la zone terrestre du rayon des douanes a été fixée par arrêté ministériel. Ce texte du ministère des Finances fixe la liste des marchandises qui ne peuvent circuler dans la zone terrestre du rayon des douanes sans être

accompagnées de l'autorisation de circuler, les quantités dispensées de cette autorisation et l'exemption de tout ou partie des obligations relatives à l'autorisation de circuler dans des parties déterminées du rayon des douanes. L'arrêté intervient en application de l'article 220 du code des douanes, les dispositions de l'article 10 du décret exécutif relatif à la circulation de certaines marchandises dans la zone terrestre du rayon des douanes et entre aussi dans le cadre de la lutte contre la contrebande. Selon la liste annexée à l'arrêté, les marchandises soumises à l'autorisation de circuler sont les chevaux et baudets vivants, animaux vivants de l'espèce bovine, animaux vivants de l'espèce ovine ou caprine et chameaux. La liste comprend également le lait en poudre, plantes de palmier, pois chiches, pois, lentilles, haricots, dattes, céréales, farine de blé, semoule de blé,

### LA QUESTION DU JOUR

## La récompense de Trump à ses fans

Suite de la page une

Jusqu'à cette irruption de la plèbe dans le saint des saints, on pouvait croire que le mandat de Biden serait dans le court terme consacré à la lutte contre la pandémie, et au-delà à réconcilier les Américains entre eux, de manière à ce que la parenthèse Trump se ferme pour ainsi dire d'elle-même, comme par surcroît. L'homme Trump pourrait continuer dans cette optique d'exister et même de faire des siennes, mais pas le trumpisme qui lui se serait dissipé sous l'effet de cette double thérapie, lui peut-être plus sûrement que l'épidémie. Depuis son échec du 3 novembre, Trump était dans le coup d'après, tout en donnant le sentiment de ruminer sa défaite, de lécher ses plaies, de s'abîmer dans le désespoir. Ses adversaires n'ont pas vu venir ce qui respectivement aurait dû leurs crever les yeux : l'assaut lancé de nuit sur le Capitole. Pas d'Oies Sacrées cette fois-ci pour donner l'alerte comme dans la Rome antique. Aveuglés par leur victoire, les démocrates étaient à mille lieues de se douter de ce qui pourtant se préparait sous les fenêtres du Capitole, à leur nez et à leur barbe. Dans quel autre but Trump aurait-il sinon appelé ses partisans à se réunir si près de ce dernier et au moment où on le dépouillait lui de son pouvoir ? Seraient-ils venus, ces inconditionnels, de si loin pour certains, juste pour scander par leur furie le triomphe de l'adversaire ? Trump se devait de les récompenser de leur dévouement, aussi bien pour les en remercier que pour maintenir entière leur mobilisation, la partie n'étant pas encore de son point de vue terminée. Cette récompense devait être éclatante, inestimable, inoubliable, jouissive : l'envahissement de la Maison interdite, l'entrée dans le tabernacle, pour voir l'idole sur son trône. Et faire un selfie avec elle.

M. H.

huile de table de soja, huile de table de tournesol, sucre blanc, lait pour enfants, pâtes alimentaires et couscous à l'exception de celles préparées ou cuites, tabacs et succédanés de tabac fabriqués et ciments (portland gris). Les produits pharmaceutiques pour la médecine humaine ou vétérinaire (sauf quantité dûment justifiée pour la consommation personnelle), les pneumatiques neufs en caoutchouc, peaux brutes, fil machine en fer ou en acier non allié, barres en fer ou en acier non allié simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage (rond à béton), autres barres en fer ou en acier non allié (rond à béton), figurent également dans la liste des marchandises fixée par le ministère des Finances.

Thinhinene Khouchi

Atlas blidéen

# Yennayer, une fête reflétant l'attachement à l'identité amazighe

■ A l'instar des autres wilayas du pays, le nouvel an amazigh, coïncidant avec le 12 janvier de chaque année, est célébré par les habitants de Blida, dont particulièrement ceux des villages de l'Atlas blidéen, à travers la remise au goût du jour d'us et coutumes légués par les ancêtres depuis près de 3 000 ans. Un reflet évident de leur attachement à leur identité amazighe.

Par Hocine B.

À l'opposé des habitants des zones urbaines de la ville de Blida, qui se sont peu à peu détachés des us et coutumes caractérisant les festivités du nouvel an amazigh (2971), les familles des villages de l'Atlas blidéen «demeurent attachées à ces traditions millénaires», a indiqué, à l'APS, Maamar Bensouna, un spécialiste du patrimoine amazigh de la région.

«Les Archs de "Smata" (ouest de Blida), Beni Salah (sud-ouest), Beni Messaoud (mont Hamdania), Ghelai (route de Chréa) et Beni Misra de Hammam Melouane (Est), ont sauvé, à ce jour, les traditions des ancêtres dans la célébration du nouvel an amazigh, considérées (traditions) comme partie prenante de leur identité», a souligné M. Bensouna.

Il s'agit, a-t-il ajouté, d'un «legs hérité de père en fils et de génération en génération, doté d'une symbolique particulière pour la population, car liée à la terre des ancêtres», a-t-il expliqué. A l'op-

posé de nombreuses wilayas, les festivités dans ces régions commencent à partir du 10 du mois de janvier, pour se poursuivre durant trois jours, a-t-il signalé.

Ces festivités sont précédées par de nombreux préparatifs, dont la peinture des maisons, et l'acquisition de nouveaux ustensiles en poterie, voire même le remplacement des pierres du «kanoun» traditionnel, utilisé (par certains) pour la préparation des plats de Yennayer, a indiqué le même spécialiste.

A pareille occasion, les femmes se font un devoir de sortir dans les champs et les forêts environnantes, pour cueiller une multitude d'herbes utilisées dans les mets traditionnels de Yennayer.

## Des mets traditionnels spécial Yennayer

Yennayer c'est une occasion pour les familles de Blida pour mettre en application le dicton qui dit «Nhar hchich, nhar aich et nhar rich» (un jour pour les herbes, un jour de pain et un jour pour les plumes). Les mères de familles s'appliquent ainsi, à partir du 10 janvier, à préparer un plat diététique composé d'herbes et de légumes, dont «El Hechla», mets préparé avec les herbes de la montagne, «Ketaâ Oua Rmi», ou encore la «Tbikha», qui sont tous des plats à base de toutes sortes de



Ph/D. R.

légumes, au même titre que «Batata Fliou», plat préféré par excellence des Blidéens.

Le second jour des festivités de Yennayer, les femmes préparent des plats à base de pâtes, dont le fameux «Baghrir», les «Khfaf» et les «Maarek», pour augurer d'une «bonne et douce année», outre le couscous et le Berkoukes (Plomb).

Le couronnement de ces festivités interviendra le 3<sup>e</sup> jour, avec la réunion de tous les membres de la famille (grands et petits) autour d'une table bien garnie de mets composés de viande de poulet et de pâtes, une majorité des familles préférant particulièrement les «F'tayer» et la «Rechta».

Une autre tradition de

Yennayer, particulière à cette région, consiste dans l'affectation d'une part du dîner aux membres absents de la famille. «Une part qui sera offerte, après la fin du dîner, à des personnes de passage ou nécessiteuses», a, encore expliqué M. Bensouna.

«Même les animaux ont leur part de ce dîner, qui se veut être la plus haute expression des valeurs de solidarité, de générosité et de charité», a-t-il souligné, citant, entre autres, l'expression de ces hautes valeurs humaines, «les échanges d'assiettes pleines de différents mets entre les voisins et les proches».

A cela s'ajoute la tradition du «Deraz», qui consiste à remplir un grand plat avec différentes sortes de fruits secs et de bon-

bons, que l'on versera en pluie sur la tête du plus jeune membre de la famille, pour augurer d'une année pleine de douceurs et de bonnes choses.

Le contenu est ensuite partagé, par le membre le plus âgé de la famille, à tous les membres de la famille et à parts égales.

En dépit de la diversité caractérisant les festivités de Yennayer à travers le pays, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de l'une des plus importantes fêtes réunissant le peuple algérien autour de son identité, qui est l'expression de l'un des aspects de l'unité nationale, particulièrement suite à la décision de son institutionnalisation depuis 2018, en tant que fête nationale chômée et payée.

H. B.

## Défense nationale Le secrétaire général du MDN reçoit la secrétaire aux Forces aériennes américaines

LE SECRÉTAIRE général du ministère de la Défense nationale, le général-major Abdelhamid Ghriss a reçu, jeudi au Cercle national de l'Armée de Béni Messous à Alger, la secrétaire aux Forces aériennes américaines, Barbara Barrett, qui effectue une visite officielle de deux jours en Algérie, à la tête d'une importante délégation militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «M<sup>me</sup> Barrett était accompagnée du Commandant des composantes aériennes des Etats-Unis d'Amérique pour l'Afrique et l'Europe et du commandement aérien allié, le général Jeffrey L. Harrigan», précise le communiqué.

A cette occasion, «les deux parties ont eu des entretiens bilatéraux, en présence du général-major Amar Amrani, Commandant des Forces de défense aérienne du territoire, du général-major Mahmoud Laraba, Commandant des Forces aériennes, du général-major Kaidi Mohamed, chef du département Emploi-Préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que des membres de la délégation militaire américaine», souligne la même source.

R. N.

## Diplomatie

# Alger attend de Washington «l'impartialité» pour faire avancer les causes de la paix

L'Algérie attend des Etats-Unis «l'impartialité qu'exigent les défis actuels pour faire avancer les causes de la paix sur les plans régional et international», a indiqué, jeudi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, au cours d'une audience qu'il a accordée au sous-secrétaire d'Etat adjoint en charge des questions du Proche-Orient au département d'Etat américain, David Schenker.

Au cours de cette audience, «M. Boukadoum a souligné la nature du rôle attendu des Etats-Unis pour faire avancer les causes de la paix sur les plans régional et international, dans l'impartialité qu'exigent les défis actuels», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Une déclaration faite dans le contexte d'un échange sur «les questions régionales et internationales d'intérêt commun, y compris le Sahara occidental, le Mali, la Libye et la situation prévalant dans la région du Sahel et au Moyen-Orient», précise le communiqué.

L'année 2020 a été marquée, sur le plan international, par les actions menées par le président américain sortant, Donald Trump, en vue de convaincre des pays arabes de normaliser leurs relations avec l'entité sionis-

te. Le 10 décembre dernier, Trump avait déclaré reconnaître officiellement la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental en contrepartie de la normalisation des relations entre le Maroc et Israël.

Une décision qui a été largement critiquée au niveau international, mais aussi aux Etats-Unis et au sein même du parti du président sortant.

L'annonce faite par Trump a été condamnée principalement parce qu'elle va à l'encontre des résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU) en faveur d'un référendum d'autodétermination au profit du peuple sahraoui, mais également parce qu'elle contredit la position américaine par rapport à ce dossier.

Cette décision parasite, d'autre part, le rôle que les Etats-Unis sont supposés jouer au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, puisqu'ils prennent en charge la fonction de porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, ce qui implique une neutralité de fait.

Le 24 décembre dernier, la délégation allemande à l'ONU s'était précisément attardée sur ce point, rappelant aux Etats-Unis leur devoir d'impartialité en ce qui concerne cette question.

«Etre porte-plume implique de la responsabilité. Cela s'accompagne d'un engagement fort pour résoudre un problème, il faut être juste, il faut être impartial, il faut avoir à l'esprit l'intérêt légitime de toutes les parties et il faut agir dans le cadre du droit international», avait déclaré l'ambassadeur allemand à l'ONU, Christoph Heusgen, en s'adressant à la délégation américaine à l'ONU.

Au niveau international, les regards sont d'ores et déjà tournés vers Joe Biden qui a les pleins pouvoirs pour annuler cette décision qui rompt avec trois décennies de politique américaine au Sahara occidental.

Par ailleurs, le Président Donald Trump a brillé en ce début d'année par son rejet des résultats des élections présidentielles américaines remportées, en novembre par son rival démocrate, Joe Biden. Une résistance qui a donné lieu à des actes de violence à Washington par des partisans du président sortant qui devrait être remplacé officiellement le 20 du mois en cours.

Des manifestants ont fait irruption dans la Chambre des représentants où a été confirmée la victoire de Joe Biden aux présidentielles. Une personne a été tuée dans ces violences qui ont duré plusieurs heures.

Yanis G.



## Commerce

# Rezig examine avec le sous-secrétaire d'Etat américain les promotions de partenariats

■ Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a reçu jeudi le sous-secrétaire d'Etat adjoint en charge des questions du Proche-Orient au département d'Etat américain, David Schenker, avec qui il a évoqué nombre de questions économiques d'intérêt commun et les voies de promotion de partenariats dans divers domaines, a indiqué un communiqué du ministère.

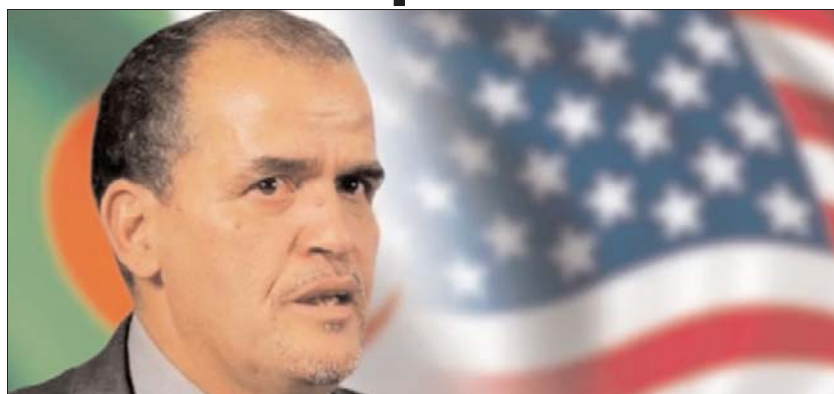
Par Salem K.

Lors de cet entretien tenu au siège du ministère, en présence du ministre délégué auprès du ministre du Commerce chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, M. Rezig s'est félicité des relations politiques, historiques et commerciales entre les deux pays, précise la même source.

A ce propos, M. Rezig a indiqué que le ministère visait à augmenter le volume des échanges avec les USA et à lancer des partenariats gagnant-gagnant dans divers domaines, à la faveur des réformes opérées par l'Algérie pour la relance de son économie, à travers la suppression de la règle 49/51 pour les secteurs non stratégiques, en sus de l'amélioration de son climat d'affaires

pour attirer davantage de partenaires étrangers.

A cette occasion, M. Rezig a appelé à l'activation du Conseil d'affaires algéro-américain devant orienter et encadrer les investisseurs des deux pays en matière de lois et de critères du commerce entre les deux pays, d'investissement et de concertation. De son côté, M. Bekkai a affirmé que les relations algéro-américaines allaient être propulsées sur le plan commercial, notamment en période post-Covid et après l'activation de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Pour sa part, M. Schenker a indiqué que l'Algérie était un partenaire stratégique pour les Etats-Unis d'Amérique en Afrique, en témoigne le nombre de conventions signées auparavant dans divers domaines, ajoutant que les



PH.D.R.

opérateurs économiques américains sont au fait des avantages offerts par le marché algérien, ce qui constitue une véritable opportunité afin d'établir des partenariats actifs à l'avenir, conclut le communiqué.

**Les investissements américains en Algérie évoqués avec le ministre des Finances**  
L'augmentation des investissements directs américains en Algérie a figuré parmi les questions abordées jeudi par le ministre des Finances, Aymen Abderrahmane et le sous-secrétaire d'Etat adjoint en charge des questions du Proche-Orient au département d'Etat américain, M.

David Schenker, en visite en Algérie. «Avec le ministre des Finances, nous avons abordé les questions du développement du commerce entre l'Algérie et les Etats-Unis, de l'assistance technique et des possibilités de l'augmentation du montant des investissements directs américains en Algérie», a déclaré M. Schenker au cours d'une conférence de presse animée jeudi à l'ambassade des Etats-Unis à Alger.

«En Algérie, des développements incroyables sont en train de se produire (sur le plan économique) avec une fructueuse réforme sur le plan législatif et l'adoption de nouvelles lois qui font

de l'Algérie un pays encore plus attractif pour les investisseurs», a-t-il soutenu.

Concernant le partenariat économique existant entre les deux pays, le conférencier s'est dit satisfait, affirmant s'attendre à ce que les choses se poursuivent avec l'administration Biden.

D'autre part, David Schenker a estimé que les grandes potentialités de l'Algérie sur le plan économique pourraient lui permettre de jouer un rôle important en termes de commerce tout en représentant une voie d'accès à la fois à l'Afrique et à l'Europe.

S. K.

## Exercice 2021

# Le ministère des Finances remet la notification des affectations budgétaires aux administrations publiques

Le ministère des Finances a procédé, jeudi à Alger, à la remise de la notification des affectations budgétaires de l'exercice 2021 aux différentes institutions et administrations publiques, en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des secteurs ministériels et des administrations publiques concernés.

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a affirmé que «la distribution des affectations attribuées en vertu de la loi 20-16 du 31 décembre 2020, portant loi de finances 2021, se veut l'annonce du début de l'exercice et la mise en œuvre du budget de l'Etat, une première en ce sens qu'elle est faite au cours de la première semaine du mois de janvier contrairement aux années passées», d'où le retour des délais en leur état ordinaire.

Pour le ministre, cette opération contribuera à maîtriser davantage la gestion et le niveau de mise en œuvre du budget étatique ainsi que les paiements de l'Etat durant les 12 mois de l'année en cours au lieu de 6 ou 9 mois, comme ce fut le cas les années précédentes.

Il a précisé que «la modernisation de la gouvernance budgétaire et financière publique ne saurait se concrétiser sans l'observation du principe annuel et de la programmation organisée des actes de gestion».

Soulignant que la conjoncture que traverse le pays depuis le premier semestre de l'année écoulée (2020) n'a pas empêché la poursuite de la concrétisation progressive des objectifs tracés et la réforme

budgétaire, M. Benabderrahmane a fait état de la promulgation de près de 11 textes d'application en exécution de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, traduisant la réforme radicale du système législatif et réglementaire régissant le budget de l'Etat et la finance publique en général à même de concrétiser le budget des programmes.

L'exécution des budgets utilisés s'articulera sur les résultats au lieu des moyens actuels pour une gestion transparente et efficace, a poursuivi le ministre. Le budget 2021 a été élaboré sous la forme d'un portefeuille de programmes, de rapports et de priorités avec la contribution d'emplois des différents secteurs ministériels, a-t-il expliqué, appelant les employés à consulter, sur le site du ministère, les différents concepts de ce nouveau système qui sera mis en œuvre prochainement.

Dans le cadre de la mise à niveau des moyens méthodologiques de la réforme budgétaire, le secteur organisera une série de formations au profit des cadres de plusieurs secteurs ministériels, a fait savoir le ministre, précisant que les grands axes de l'élaboration du budget de l'Etat pour 2021 comprenaient la restructuration des priorités socio-économiques de l'Etat.

«Dans un souci de cohérence totale, j'ai demandé aux départements ministériels d'adapter les propositions budgétaires à leurs politiques sectorielles et de mener des consultations approfondies avec leurs services décentralisés pour

atteindre l'harmonie globale escomptée», a-t-il expliqué, soulignant que la réforme de la gouvernance budgétaire nécessitait une rationalisation des moyens, une maîtrise du niveau des dépenses, une maîtrise optimale des moyens disponibles et le bon fonctionnement des entreprises.

## Création de 91 642 postes budgétaires en 2021

Le budget de l'Etat pour l'exercice 2021 a atteint 8 113,3 milliards DA, soit une hausse de 10,4 % par rapport à la loi de finances complémentaire 2020, selon les indicateurs fournis par le ministre lors de la présentation des affectations budgétaires, dont 5 314,5 milliards de DA pour le budget de fonctionnement et 2 798,5 milliards de DA pour le budget d'équipement, soit une hausse de 6,8 %, dont 51 % pour les nouveaux programmes et 48,7 % pour les programmes en cours.

Les autorisations de programme s'élèvent à 1 182,19 milliards de DA, dont 79,2 % pour les nouveaux programmes et 20 % pour la réévaluation.

Quant aux principaux indicateurs retenus pour élaborer le budget, le ministre a révélé le nombre total de postes d'emploi prévus, estimés à 91 642 postes budgétaires, dont 45,55 % destinés à aider les bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), tandis qu'une enveloppe financière de 160 milliards DA a été allouée pour couvrir l'insertion prévue de 332 266 bénéficiaires du DAIP.

Selon le ministre, la masse salariale

globale pour l'année 2021 s'élève à 3 163 milliards de DA, tandis que les transferts sociaux ont atteint 1 929 milliard de DA.

Par ailleurs, l'enveloppe financière allouée aux zones d'ombre est de 110 milliards de DA, dont 50 milliards au titre de plans de développement communaux, 20 milliards au titre d'amélioration urbaine et 40 milliards pour la gestion de la voirie des communes et wilayas.

De son côté, le directeur général du budget au ministère des Finances, Fayed Abdelaziz, a affirmé que les cadres des services des départements ministériels du secteur, ainsi que les services du secrétariat général du gouvernement, étaient soucieux de remettre et de communiquer les affectations allouées au titre des budgets de fonctionnement et d'équipement aux différentes institutions et administrations publiques dans les délais, à même de permettre une gestion plus efficace et des dépenses de l'argent public. «Concrétiser le principe de gouvernance budgétaire et consacrer les bonnes pratiques dans le domaine des finances publiques est devenu incontournable, afin de passer du modèle de gestion des moyens à celui de la gestion en fonction des objectifs et résultats», a-t-il estimé.

Il a précisé que ce pas permettra de donner un nouvel élan à la gestion des finances publiques, notamment celles liées au principe d'annualité, évitant ainsi les dysfonctionnements et les perturbations récurrents dans la cadence de mise en œuvre des affectations.

D. G.

Célébration du nouvel an amazigh

# Un programme culturel varié à l'occasion de Yennayer

■ La célébration du nouvel an amazigh Yennayer se prépare aux quatre coins du pays, en cette période de pandémie liée au Covid-19. Des activités culturelles et artistiques sont annoncées dans plusieurs villes, mettant en valeur le patrimoine ancestral de chaque région et la créativité de ses artistes. Chacun à sa manière, des artistes et artisans ont choisi de célébrer le nouvel an berbère ensemble.

Par Abla Selles

Les festivités officielles de Yennayer seront organisées cette année dans toute l'Algérie sur fond d'épidémie de coronavirus. La cérémonie officielle sera lancée vendredi à partir de la capitale des Aurès, Batna, qui accueillera un riche programme d'activités culturelles alliant expositions, rencontres littéraires et conférences thématiques sur la culture et la langue amazighes, précisent les organisateurs.

Un salon du livre et multimédia est prévu à Bouzina, au sud-est de Batna, en plus d'un atelier dédié au cinéma, une exposition mettant en valeur des produits d'artisanat et le savoir-faire culinaire traditionnel, en plus des spectacles de musique et de chants traditionnels revisitant le répertoire amazigh.

Un colloque sur tamazight et la création artistique, notamment le cinéma, le théâtre et la musique, est prévu à cette occasion.

L'Office national de la culture et de l'information a choisi de célébrer le nouvel an amazigh 2971 avec un programme artistique virtuel et invite le public à suivre ses programmes sur les plateformes numériques. Des expositions artisanales, confé-

rences, chants folkloriques et poésie, sont proposés au public du 5 au 12 janvier courant.

Pour sa part, la direction de la culture de la wilaya de Saida a concocté un riche programme culturel pour la célébration du nouvel an amazigh «Yennayer 2971» à partir de lundi prochain. S'étalant sur quatre jours, ce programme comporte l'animation d'une conférence sur l'histoire du calendrier de l'an amazigh et la projection d'un reportage filmé sur la vie du poète Si M'hand Umhand et d'un documentaire traitant des festivités de célébration de Yennayer à Saida.

En outre, le théâtre régional «Sirat-Boumediène» abritera des représentations théâtrales, dont «Radjioune radjioune», du metteur en scène Hamid Ait Hadj, produite par le Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi d'Alger, «Tin Hinan» et «Timenfla», produites par le théâtre régional de Oum El Bouaghi.

Les films «Aghissi», du réalisateur Merzoug Faidallah et «La montagne de Baya», de Azzeddine Meddour, seront projetés et un gala sera animé par l'atelier de musique relevant de la maison de la culture en collaboration avec l'association culturelle de wilaya «Ahabab El Youm».

Plusieurs expositions mettant en exergue le patrimoine amazigh, dont des produits d'artisa-



nat et des plats populaires, seront organisées, outre un espace pour le livre en tamazight et des toiles d'art.

Un concours de wilaya online du meilleur montage audiovisuel sur la préparation et la célébration de Yennayer dans la région sera également organisé à cette

occasion.

A Taref, la Direction de wilaya de la culture en coordination avec la maison de la culture et l'association «Oumi Zahra» ont organisé une semaine culturelle pour célébrer Yennayer. C'est une occasion pour mettre en valeur le patrimoine de la ville,

d'assister aux conférences, aux expositions et exhibitions folkloriques et artistiques.

Il est à noter que d'autres activités sont annoncées dans d'autres villes du pays sans donner des détails sur le programme. **A. S.**

A cause de la pandémie de Covid-19  
**Le Festival de Cannes pourrait se tenir entre juin et juillet**

LE FESTIVAL de Cannes, qui se tient traditionnellement en mai, aura lieu en 2021, avec une possibilité de report entre fin juin et fin juillet si les conditions sanitaires l'exigent, ont indiqué, mercredi, ses organisateurs.

Annulé en 2020 à cause de la pandémie de coronavirus et du confinement, le plus important rendez-vous mondial du 7<sup>e</sup> art se donne encore un peu de temps «pour évaluer la situation en début d'année», précisent les organisateurs. Pièce centrale du prestigieux circuit des festivals internationaux de cinéma, Cannes avait fait les frais l'an dernier de la pandémie, alors que ses rivaux comme Berlin ou Venise ont pu se tenir, sous de strictes conditions sanitaires en septembre pour ce dernier.

Cette année, le premier grand festival du calendrier, la Berlinale, a déjà renoncé à une édition classique : le festival est reporté à mars, et la compétition se tiendra en ligne en raison de la pandémie. Des projections ouvertes au public seront organisées en juin.

R. I.

A partir de demain sur la Radio algérienne

## Un programme spécial sur le patrimoine amazigh

Des programmes d'animation dédiés à la célébration de Yennayer seront diffusés à partir de dimanche sur les chaînes de la Radio publique qui propose des émissions et des reportages à l'occasion du nouvel an amazigh 2971, indique un communiqué de la Radio algérienne. Prévu du 10 au 14 janvier, ces programmes seront

diffusés sur les ondes de la radio publique (chaînes nationales et stations régionales) avec, au menu, des émissions et des reportages consacrés au patrimoine amazigh, décliné dans ses multiples variantes linguistiques en usage en Algérie, précise-t-on de même source.

Ces programmes mettront en valeur le patrimoine millénaire à

travers la présentation des dimensions historique et culturelle des personnages illustres, à l'image de Syphax, Massinissa, Jugurtha, Bologhine et Tin Hinan, revisités à travers des portraits qui seront diffusés sur toutes les chaînes de la Radio nationale.

Par ailleurs, des passerelles radiophoniques de différentes

régions du pays permettront aux auditeurs d'interagir et d'évoquer les «multiples dimensions culturelle, historique, anthropologique et culinaire de Yennayer», fête officiellement depuis 2018 dans toute l'Algérie.

L'Algérie est le premier pays d'Afrique du Nord à consacrer Yennayer fête nationale.

M. K.

Musique

## Rafael Payare nommé à la tête de l'Orchestre symphonique de Montréal

Le jeune chef vénézuélien, Rafael Payare, succédera à l'Américain Kent Nagano comme directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), a annoncé la phalange québécoise.

M. Payare, 40 ans, deviendra le 9<sup>e</sup> directeur musical – et premier Sud-Américain – de l'orchestre à partir de la saison 2022-23, pour une période d'au moins cinq ans, a indiqué l'OSM dans un communiqué. Il succédera au maestro Kent Nagano, qui a dirigé l'OSM de 2006 à 2020. Rafael Payare avait commencé à collaborer avec l'OSM en 2018, établissant une relation naturelle «instantanée» avec les musiciens, selon l'Orchestre.

«J'espère de tout cœur offrir au public de l'OSM, en toute complicité avec les musiciens et les musiciens, de nombreux

moments de bonheur, de fierté et d'espoir», a déclaré Rafael Payare, cité par le communiqué.

Comiste de formation, Rafael Payare «est un des chefs d'orchestre les plus en vue de sa génération et des plus en demande sur la scène internationale», souligne l'OSM.

«Son sens inné de la musique, sa technique brillante et le charisme qu'il dégage sur le podium caractérisent son style et sa démarche musicale».

Il est diplômé du célèbre programme d'éducation musicale «El Sistema» fondé par José Antonio Abreu pour des jeunes des quartiers populaires au Venezuela.

Il avait entrepris, en 2004, ses études formelles en direction d'orchestre auprès du maestro Abreu. M. Payare avait remporté au

Danemark, en 2012, un prestigieux concours international pour jeunes chefs d'orchestre.

Entre 2014 et 2019, il a dirigé l'Ulster Orchestra en Irlande du Nord, en tant que directeur musical, et occupe en ce moment cette même fonction aux Etats-Unis avec le San Diego Symphony.

Ces dernières années, il a aussi dirigé un grand nombre d'orchestres symphoniques prestigieux, à Berlin, Vienne, Londres, Munich ou Paris. Il dirigera dans les prochaines semaines trois concerts de l'OSM, qui seront diffusés sur internet.

Le premier de ces concerts, comprenant «Le carnaval romain» d'Hector Berlioz et la symphonie n°1 de Johannes Brahms, sera présenté gratuitement dimanche sur OSM.ca et Medeci.tv.





Trump condamne les violences, promet une transition «sans accroc»

# Une journée de chaos qui a ébranlé l'Amérique

■ Au lendemain d'une journée de chaos qui a ébranlé l'Amérique, Donald Trump, accusé par Joe Biden d'avoir miné la démocratie, a lancé un rare appel à la «réconciliation», condamnant «une attaque odieuse» sur le Capitole.

Par Mourad M.

Dans une vidéo qui marque un changement net de ton, le président républicain s'est dit «scandalisé par la violence» déployée par quelques centaines de ses sympathisants, qui ont envahi le siège du Congrès mercredi. «Nous venons de vivre une élection intense et les émotions sont fortes», mais «il faut se calmer», a-t-il ajouté, alors que pendant deux mois il n'a cessé de souffler sur les braises de la division en brandissant des théories du complot. A aucun moment, dans ce message, il n'évoque une quelconque responsabilité dans les violences de la veille. «Je vais désormais me concentrer sur une transition de pouvoir ordonnée et sans accroc», a-t-il encore assu-

ré dans ce message très proche d'un discours de concession, même s'il ne reconnaît pas explicitement sa défaite face à Joe Biden. Le démocrate, dont la victoire a été certifiée par le Congrès malgré ce coup de force sur le Capitole, s'installera à la Maison-Blanche dans 13 jours. Sans attendre, il a endossé le rôle du dirigeant chargé de panser les plaies d'une Amérique meurtrie qui a, selon lui, vécu «l'un des jours les plus sombres» de son histoire. Donald Trump a, depuis quatre ans, «multiplié les assauts» contre les institutions démocratiques américaines et sa campagne a «culminé» mercredi, a-t-il accusé depuis son fief de Wilmington. De plus en plus isolé, Donald Trump avait, avant la mise en ligne de cette vidéo, passé la journée en retrait.

Temporairement privé de réseaux sociaux, il avait laissé le porte-parole de la Maison-Blanche condamner en son nom «des violences effroyables». A l'inverse, un concert démocrate a bruyamment réclamé son départ immédiat. «Ce qui s'est produit au Capitole était une insurrection contre les États-Unis, incitée par le président», a tancé le chef des sénateurs démocrates, Chuck Schumer. Il «ne peut pas rester au pouvoir un jour de plus». En écho, Nancy Pelosi, présidente démocrate de la Chambre des représentants, a estimé que démettre Donald Trump était une «urgence de la plus haute importance». Ils ont exhorté le vice-président Mike Pence à déclarer, avec une majorité du gouvernement, que Donald Trump était «inapte» à remplir ses fonctions, sur la base du 25<sup>e</sup> amendement de la Constitution. Premier républicain à sauter le pas publiquement, un élu de la Chambre, Adam Kinzinger, a appelé jeudi à suivre cette voie, inédite, «pour le bien» de la démocratie américaine. Le loyal Mike Pence n'y est toutefois pas favorable parce qu'il craint d'aggraver les tensions, selon un de ses proches, cité dans le «New York Times». S'il n'agit pas, le Congrès pourrait lancer une procédure de destitution, selon MM. Schumer et Pelosi. Un groupe d'élus démocrates à la Chambre des représentants, contrôlée par leur parti, se préparaient jeudi matin à présenter des articles d'«impeachment».

Mike Pence a certifié la victoire de Joe Biden (306 grands élec-



PH. > D. R.

teurs contre 232) au milieu de la nuit, devant les deux chambres du Congrès réunies pour une session extraordinaire. Censée être une simple formalité, cette certification a tourné à «l'insurrection», «presque à la sédition», selon les termes du président élu, quand une foule de partisans du président sortant a envahi le Capitole, interrompant les débats. Les images prises de l'intérieur du majestueux bâtiment marqueront l'Histoire : élus portant des masques à gaz, agents de la police en civil arme au poing, manifestants installés dans les bureaux des parlementaires. Quatre protestataires sont morts durant ces incidents, dont une femme touchée par une balle tirée par la police, et un policier a succombé à ses blessures jeudi soir à l'hôpi-

tal. Ces scènes ont suscité consternation et indignation à travers le monde, et l'image des États-Unis, qui se posent volontiers en modèle démocratique, a été durablement abîmée. Très critique pour son manque d'anticipation, le chef de la police du Capitole, Steven Sund, a présenté sa démission. La justice a elle commencé la traque des responsables. Selon le procureur fédéral de Washington, Michael Sherwin, 55 procédures ont été ouvertes en 36 heures. «Ce n'est que le début», a-t-il assuré, en expliquant que des centaines d'agents épluchaient les réseaux sociaux pour identifier les acteurs de ce coup de force.

M. M.

## Attentats de Bali

### Le chef religieux islamiste Abu Bakar Bachir libéré

Le chef religieux islamiste Abu Bakar Bachir, lié aux attentats de Bali de 2002, a été libéré hier de sa prison, suscitant la colère des victimes, près de 20 ans après la plus sanglante attaque terroriste en Indonésie. Abu Bakar Bachir, âgé de 82 ans, est considéré comme le leader spirituel de l'organisation islamiste Jemaah Islamiyah (JI), responsable des attentats de Bali d'octobre 2002, au cours desquels 202 personnes, dont des dizaines d'Australiens, ont perdu la vie. L'Indonésien d'origine yéménite a toujours nié toute implication dans ces attaques et sa condamnation pour ces attentats avait été annulée en appel faute de preuves. Le chef religieux a été condamné à 15 ans de prison dans une autre affaire, pour avoir aidé à financer des camps d'entraînements islamistes dans la province conservatrice d'Aceh. Il a bénéficié d'une réduction de peine et ses avocats ont fait valoir le risque de contracter le coronavirus en prison en raison de son âge. Il y a deux ans, une première tentative de libération avait dû être

reportée après une vive émotion en Indonésie et en Australie, pays dont étaient originaires des dizaines des victimes des attaques de 2002. Son implication directe dans les attentats contre des boîtes de nuit et bars à Bali n'a pas été prouvée, mais il avait à minima donné son feu vert à l'opération, selon la spécialiste du terrorisme en Asie du Sud-Est, Sidney Jones. Si son influence a baissé, «il devrait être chaleureusement accueilli (...) par les soutiens de la JI puisqu'il est toujours une figure importante du mouvement radical en Indonésie», estime-t-elle. Abu Bakar Bachir a quitté la prison de Gunung Sindur, près de Jakarta, au petit matin, escorté par des membres des forces antiterroristes indonésiennes. Le responsable religieux, qui a refusé de renoncer à son idéologie extrémiste, a été conduit ensuite dans une camionnette blanche jusqu'à son domicile de Solo (Java centre) qui était gardé par des véhicules blindés de la police, ont constaté des journalistes de l'AFP. Les autorités avaient interdit tout rassemblement par crain-

te d'une contamination par le coronavirus. Le Premier ministre australien, Scott Morrison, a qualifié la libération du religieux de «douloureuse». «Je me souviens (de l'attentat) très clairement, comme de nombreux Australiens, j'en suis sûr», a-t-il observé, soulignant que Bachir n'était pas en prison pour cette attaque mais pour un autre crime. «Mais il n'est pas pour cela pas plus facile pour les Australiens d'accepter que ceux qui sont responsables du meurtre d'Australiens soient maintenant libres». Plusieurs membres de l'organisation impliquée dans les attentats ont été exécutés par la justice ou tués dans des confrontations avec les forces de l'ordre. Les attentats à la bombe de 2002, puis ceux de 2005 à Bali, ont poussé Jakarta à renforcer sa coopération antiterroriste avec l'Australie et les États-Unis. Jemaah Islamiyah, un groupe lié à Al-Qaïda, a été fondé dans les années 1980 par des militants islamistes indonésiens exilés en Malaisie et a créé des cellules dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est.



## Commentaire

### Sanctions

Par Fouzia Mahmoudi

Dans un contexte de politique intérieure assez tendu ces dernières semaines, et plus particulièrement ces derniers jours aux États-Unis, Washington continue à surveiller de près la situation en Iran où le régime islamique a annoncé avoir enclenché le processus destiné à produire de l'uranium enrichi à 20 % dans l'usine souterraine de Fordo, bien au-delà du seuil fixé par l'accord international de 2015, a indiqué cette semaine la télévision d'État, citant le porte-parole du gouvernement. Une information confirmée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Immédiatement, les États-Unis ont dénoncé cette nouvelle entorse de l'Iran et l'ont qualifiée de «chantage nucléaire». «L'enrichissement d'uranium à 20 % par l'Iran (dans son usine de) Fordo est une tentative claire d'accroître sa campagne de chantage nucléaire, une tentative qui continuera d'échouer», a indiqué un porte-parole du département d'État. En mai 2019, un an après le retrait unilatéral des États-Unis de l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien suivi du retour de lourdes sanctions américaines contre l'Iran, ce dernier a commencé à s'affranchir de ses principaux engagements. Et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a confirmé ce lundi que l'Iran avait enclenché le processus destiné à produire de l'uranium enrichi à 20 % dans l'usine souterraine de Fordo, une nouvelle violation de cet accord. Accusée par les États-Unis et Israël, ses ennemis jurés, la République islamique d'Iran a toujours nié vouloir se doter de l'arme atomique. Certains experts voient en cette réaction américaine une tentative, par le gouvernement sortant de Donald Trump, de mettre le futur président Joe Biden sous pression dans ce dossier. La prise de fonction du démocrate est considérée comme riche en promesses pour les partisans de l'accord, tant il s'est montré déterminé à le sauver. Mais Téhéran de son côté n'est pas pressé de voir les États-Unis revenir à l'accord international sur le nucléaire iranien et exige avant tout la levée des sanctions américaines, a déclaré, hier, le guide suprême iranien. La question n'est pas «que l'Amérique revienne ou non ; nous ne sommes pas pressés et nous n'insistons pas pour qu'elle revienne», a déclaré l'ayatollah Ali Khamenei. «Notre demande rationnelle et logique est la levée des sanctions, et les sanctions doivent être levées, car il s'agit du droit usurpé de la nation iranienne», a ajouté le numéro un iranien, qui s'exprimait lors d'un discours télévisé. Jugeant insuffisant l'accord international sur le nucléaire iranien conclu à Vienne en 2015, le président américain, Donald Trump, a retiré son pays de ce pacte en mai 2018, réimposant et durcissant ensuite les sanctions contre Téhéran. En riposte, Téhéran s'est affranchi depuis 2019 de la plupart de ses engagements-clés pris à Vienne. «Si les sanctions sont levées, le retour des Américains (à l'accord) aura un sens», a déclaré Khamenei, jugeant que «lorsque l'autre partie ne remplit pratiquement aucune de ses obligations, il n'est pas logique que la République islamique remplisse toutes ses obligations». «S'ils retournent à leurs obligations, nous reviendrons à nos obligations», a-t-il ajouté, rappelant la position iranienne. Reste que si Téhéran joue sans surprise la carte de la crânerie alors que son économie est à terre, les foyers de colère se multiplient dans un pays ravagé par la pauvreté et les pénuries et le régime iranien n'a pas d'autre choix que d'accepter la main tendue par la nouvelle administration américaine.

F. M.

## Tunisie

# Mechichi : le limogeage du ministre de l'Intérieur visait à «assurer le bon fonctionnement de l'institution sécuritaire»

■ La décision du limogeage du ministre tunisien de l'Intérieur, Taoufik Charfeddine, visait à «assurer le bon fonctionnement de l'institution sécuritaire et sa protection contre toute tentative d'infiltration», a précisé, mercredi soir, le Chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, cité par l'agence de presse TAP.

Par Moncef Gh.

«Le ministre limogé, Taoufik Charfeddine, a procédé à de nouvelles nominations et limogeages sans pour autant revenir au Chef du gouvernement», a-t-il justifié dans une déclaration aux médias à l'issue d'une réunion, au siège du département, avec les chefs des différents corps sécuritaires, selon la même source.

D'après Mechichi, toutes les nominations et limogeages opérés à son insu ont été annu-

lés. «Nous rejetons toute tentative de déstabilisation de l'institution sécuritaire», a-t-il lancé.

Par ailleurs, M. Mechichi a indiqué que sa réunion avec les hauts cadres du département de l'Intérieur avait porté sur la situation sécuritaire dans le pays qui, selon lui, demeure sous la menace terroriste.

La rencontre a aussi permis de passer en revue les moyens d'appuyer la stratégie nationale en matière de lutte contre la pandémie de coronavirus, selon la même source.

M. Gh.



PH. > D. R.

L'ambassadeur sahraoui en Algérie :

## Le régime marocain a reçu des camoufflets successifs de la part de la communauté internationale

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé, jeudi, que le régime marocain avait reçu des «camoufflets successifs de la part de la communauté internationale», suite à sa transgression de la légalité internationale et ses tentatives d'imposer une politique du fait accompli au Sahara occidental dont les résolutions de l'ONU affirment le droit de son peuple à l'autodétermination.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'un sit-in de solidarité avec le peuple sahraoui et en particulier avec les femmes sahraouies, organisé par le Forum algérien des femmes au siège de l'ambassade sahraouie en Algérie, l'ambassadeur sahraoui a indiqué que le retrait par l'Otan d'une carte géographique du Maroc qui comprenait des par-

ties du Sahara occidental en la substituant par une autre délimitant clairement les frontières internationalement reconnues entre le Maroc et le Sahara occidental constituait un «coup dur pour le régime marocain».

«Le Makhzen a tenté de faire un tollé et investir dans la première carte de l'Otan qui n'incluait pas initialement les frontières entre le Maroc et le Sahara occidental internationalement reconnues, pensant qu'il s'agissait d'une position définitive avant que l'Organisation ne remplace l'ancienne carte par une nouvelle carte qui définit clairement les frontières internationalement reconnues», a-t-il expliqué.

Mardi, l'Otan a retiré d'un article sur le programme de renforcement de la formation défense (DEEP) de l'Otan une carte géographique du Maroc comprenant des parties du Sahara occidental occupé. L'Otan a rem-

placé l'ancienne carte par une nouvelle qui délimite clairement les frontières internationalement reconnues.

Le diplomate sahraoui a souligné que l'exclusion du Sahara occidental occupé par l'Union européenne (UE) de l'accord international de transport de passagers par bus dit «Inter-Bus» constituait «un autre coup dur pour le Makhzen», qui n'a pas digéré l'affaire et s'est empressé de mobiliser sa presse en vue de nier cette information avant que l'UE ne la divulgue sur son site officiel en publiant le contenu de l'accord qui confirme qu'il n'inclut pas les territoires sahraouis classés comme territoires non autonomes.

Et les défaites se poursuivent – affirme l'ambassadeur sahraoui – notamment après les déclarations de la secrétaire générale de l'Association française pour l'amitié et la solidarité avec les

peuples d'Afrique, Michèle Decaster, mercredi, dans lesquelles elle expliquait que «le Maroc a payé les frais de l'ouverture de deux consulats de deux pays dans chacune des villes sahraouies occupées de Dakhla et Laayoune», alors qu'il n'y a pas de ressortissants dans ces régions, soulignant que M<sup>me</sup> Michèle Decaster «a clairement parlé des ambitions du Royaume du Maroc dans la région».

L'ambassadeur a déclaré que la communauté internationale «resserre l'étau autour du régime marocain, en raison de sa persistance à se rebeller contre la légalité internationale, et de son mépris des résolutions de l'ONU de manière ouverte, avec la complicité de certaines puissances coloniales qui lui apportent le soutien et la protection au Conseil de sécurité de l'ONU».

M. Taleb Omar a exprimé, par ailleurs, son «regret pour l'image

qui est propagée par le Président américain sortant Donald Trump», affirmant que «les partisans du Président Trump ont pris d'assaut le Congrès et que les images que nous avons vues constituaient une première dans l'histoire des Etats-Unis». «Pour que le monde sache qui sont les amis du roi du Maroc, qui a ouvert les portes de la région du Maghreb à l'entité sioniste» a-t-il précisé. Et d'ajouter : «Nous espérons le meilleur dans l'administration du nouveau président, appelé à réparer le tort commis par le président sortant», exprimant sa «fierté du soutien des forces justes» pour la cause sahraouie «contre les forces de l'injustice et de la tyrannie». «A la tête de ces pays amis se trouve l'Algérie, qui reste un phare pour tous les mouvements de libération de par le monde».

Safy T.

Maroc/Covid-19

## L'état d'urgence sanitaire prolongé d'un mois

L'état d'urgence sanitaire en vigueur au Maroc depuis la mi-mars a été prolongé d'un mois pour juguler la pandémie de nouveau coronavirus dans le royaume, a indiqué, jeudi, un communiqué.

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi, a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire dans tout le pays jusqu'au 10 février, selon le communiqué. Un couvre-feu nocturne de 21h00 à 06h00 a été imposé dans tout le pays du 23 décembre au 13 janvier, avec interdiction des fêtes et des rassemblements, fermeture des restaurants et commerces à 20h00, sauf à Casablanca, Marrakech, Agadir et Tanger, où les restaurants sont totalement fermés.

Le Maroc comptabilise, au total, plus de 447 000 cas de contamination au coronavirus et 7 618 décès, selon le dernier bilan des autorités. Quelque 2 000 nou-

veaux cas de Covid-19 sont enregistrés quotidiennement.

### Tunisie : 2 373 nouvelles infections et 48 décès en 24 heures

En 24 heures, la Tunisie a pu détecter 2 373 nouvelles infections par le Covid-19 ainsi que 48 décès supplémentaires.

D'après un bilan épidémiologique, publié jeudi soir par le ministère tunisien de la Santé, le pays totalise 152 254 cas confirmés suite à 658 772 tests de dépistage, depuis le 2 mars 2020.

Depuis cette date, le Covid-19 a coûté la vie à 5 052 Tunisiens. Jusqu'au 6 janvier courant, quelque 1 624 patients positifs au Covid-19 sont hospitalisés, dont 352 en réanimation et 127 sous respiration artificielle. Dans une déclaration de pres-

se dans la journée, Hachmi Louzir, directeur de l'Institut Pasteur et membre du Comité national de lutte anti-coronavirus, a assuré que «le confinement général n'est pas une ligne rouge (...) il sera imposé si la situation sanitaire l'exige». M. Louzir a déclaré que le Comité n'avait pas encore abordé la possibilité d'un confinement sur tout le territoire du pays, bien qu'il puisse être imposé pour contenir la pandémie de Covid-19, dont le nombre de décès ne cesse de s'amplifier parallèlement au nombre de contaminations journalières. Et d'informer que le Comité national de lutte anti-coronavirus avait insisté (lors de sa dernière réunion mardi dernier en présence du chef du gouvernement) sur la nécessité d'appliquer rigoureusement les mesures de prévention et les gestes barrières qui, a-t-il regretté, n'ont pas été correctement mises en

œuvre par les citoyens. «D'autres pays, tout comme la Tunisie, ayant enregistré une recrudescence de la propagation du Covid-19, ont refait recours au confinement général alors qu'ils ont, déjà, entamé des campagnes de vaccination», a-t-il ajouté.

Pour sa part, la porte-parole du ministère tunisien de la Santé, Nissaf Ben Alaya, a mis en garde quant au niveau élevé de risque de propagation du virus dans le pays.

La responsable tunisienne a ajouté que la propagation du Covid-19 «est très rapide dans les différents gouvernorats du pays (...) celui de Tozeur (sud-ouest) est devenu le premier en termes de taux de propagation de la maladie sur une échelle de 100 000 habitants».

R. M.





Qatar

## Quadruplé et deux passes pour Bounedjah

AL SADD a étriillé la formation d'Al Saliya de Nadir Belhadj sur le score de 8-0 dans une rencontre qui a connu une prestation XXL de Baghdad Bounedjah. L'attaquant international était dans un grand jour et a réussi à inscrire son premier quadruplé de la saison et donner deux passes décisives. Bounedjah a ouvert le score à la 23<sup>e</sup> minute de jeu, après avoir suivi un ballon repoussé par le gardien. Quelques minutes plus tard, il a délivré une passe en or pour le Coréen Nam qui a inscrit un deuxième but. En deuxième période, Bounedjah s'est montré

encore plus dangereux, après avoir raté quelques bonnes occasions, il a donné une autre passe décisive pour Nam qui a marqué le troisième but de son équipe. À la 80<sup>e</sup> minute et en espace de 9 minutes seulement, Bounedjah a inscrit trois buts et enregistre son tout premier quadruplé de la saison.

Grâce à ses 4 buts, Bounedjah devient ainsi le meilleur buteur du championnat Qatar cette saison avec 12 réalisations, en devançant son coéquipier en sélection, Youcef Belaili.

Mondial-2021 de handball

## Un vol spécial pour le déplacement au Caire

LA SÉLECTION algérienne masculine de handball se rendra au Caire à bord d'un avion spécial pour prendre part au Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier), a annoncé à l'APS Mohamed Djerroui, directeur général des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

«La sélection algérienne ralliera la capitale égyptienne à bord d'un avion spécial les 11, 12 ou 13 janvier, en vue de sa participation au Mondial-2021 de handball. Le ministère de la Jeunesse et des Sports n'a ménagé aucun effort en mettant à la disposition de la Fédération algérienne de handball (FAHB) tous les moyens logistiques et matériels pour une meilleure préparation de nos représentants au prochain rendez-vous mondial», a déclaré à l'APS Mohamed Djerroui.

Mais avant de se rendre au Caire, la sélection algérienne devait effectuer un stage au Bahreïn, mais cette dernière étape de préparation des Verts a été finalement annulée sur demande du staff technique afin de ménager les joueurs et leur éviter l'épuisement à la veille du début du Mondial.

«Le MJS a mis à la disposition

de la sélection algérienne un avion spécial pour son déplacement au Bahreïn, mais l'entraîneur national a finalement décidé de faire l'impasse sur ce stage afin de ménager ses joueurs et leur éviter d'éventuelles blessures avant l'entame de la compétition mondiale. Les pouvoirs publics ont toujours répondu favorablement aux sollicitations de la FAHB, à l'instar de toutes les fédérations nationales», a tenu à préciser Djerroui.

Pour le directeur général des sports, la FAHB a bénéficié d'une enveloppe financière de 45 millions de dinars, émanant du compte d'affectation spéciale pour l'année 2020, destinée à la préparation des athlètes en vue des Jeux olympiques 2021 à Tokyo et les Jeux méditerranéens d'Oran 2022 ainsi qu'une autre rallonge financière estimée à 19,5 millions de dinars, consacrée à la préparation des équipes nationales.

Au Mondial-2021, l'Algérie fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les Algériens débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).

Cross-country

## Reprise des compétitions le 30 janvier

LA FÉDÉRATION algérienne d'athlétisme (FAA) a fixé au 30 janvier la reprise de la compétition, avec le déroulement de Challenges et championnats régionaux de cross-country simultanément à Chlef, Batna et Alger, a annoncé l'instance fédérale, mardi, dans un communiqué.

«Dans le cadre de la reprise progressive de la compétition dans le respect des orientations des pouvoirs publics et sanitaires, la FAA a retenu pour cette saison l'organisation de sept Challenges et (championnats) régionaux de cross-country, plus le championnat d'Algérie de cross-country Ali-Lamraoui et Sid-Ahmed-Abdelhamid», a indiqué la FAA sur sa page officielle Facebook.

L'ensemble des compétitions avaient été suspendues en mars 2020 en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Une semaine après la reprise des compétitions, les coureurs auront rendez-vous avec les Challenges et championnats régionaux de cross, fixés au 6 février, de Tizi-Ouzou, Constantine, Tlemcen et Ouargla.

Le championnat d'Algérie de cross-country Ali-Lamraoui et Sid-Ahmed-Abdelhamid se déroulera, quant à lui, le 20 février à Tizi-Ouzou. La FAA précise que les courses concernent seulement les catégories des U18, U20 et seniors (messieurs et dames), avec obligation de présenter la licence 2020-2021.

Leicester City

## Slimani pourrait revenir en France

■ Le baroudeur de l'équipe nationale, Islam Slimani, traverse une situation difficile à Leicester City, n'ayant pas eu les faveurs du staff technique jusqu'à présent.



Slimani veut rebondir en Ligue 1 française

Par Mahfoud M.

N'ayant pris part qu'à 19 minutes de jeu avec les Foxes cette saison, l'international algérien est plus que jamais proche d'un départ durant ce mercato d'hiver.

En fin de contrat à l'issue de l'exercice sportif en cours, l'ancien buteur du Sporting et du CR Belouizdad ne manque pas de prétendants. Si son nom a été associé à des formations dans le Golfe, Islam Slimani pourrait finalement repartir en France, sachant qu'il a toujours préféré le challenge sportif à l'aspect financier même s'il sait qu'il est

proche de la retraite.

Selon les informations de «France Football», le champion d'Afrique algérien pourrait remplacer Moussa Dembélé à Lyon en cas de départ de ce dernier en direction de l'Atlético Madrid. Ce sera un tremplin pour «super-slim», surtout qu'il s'agit d'un club ambitieux qui joue toujours les premiers rôles dans le championnat français, en plus du fait qu'il jouera aux côtés de son coéquipier en EN, Djamel Belamri.

N'entrant pas dans les plans de Brendan Rodgers, le buteur de 32 ans pourrait partir gratuitement en ce mois de janvier. Une bonne affaire pour la formation

rhodanienne. En plus de l'intérêt de l'Olympique Lyonnais, Islam Slimani aurait un autre prétendant en Ligue 1 française, il s'agit de Marseille. Pablo Longoria, le directeur du football du club phocéen, aurait aussi pris des renseignements au sujet du joueur. Ce n'est pas la première fois que les Phocéens le sollicitent puisqu'il était déjà dans les petits papiers du club du sud de la France, après avoir quitté celui de la principauté monégasque où il avait fait sensation avec Benyeder. L'essentiel pour Slimani est de rejouer à nouveau pour retrouver sa place en équipe nationale.

M. M.

L. Cup

## City en finale avec Mahrez titulaire

ALORS qu'il a démarré les quatre derniers matchs de Premier League sur le banc, Riyad Mahrez était titulaire en demi-finale de la League Cup dans le derby mancunien à Old Trafford.

Placé une nouvelle fois dans une étrange position d'avant-centre dont seul Pepe Guardiola a le secret, l'Algérien aura plutôt été discret dans un match avec assez peu d'occasions de but.

City s'est montré dangereux en première période avec une frappe de De Bruyne sur le montant,

mais l'ouverture interviendra en seconde mi-temps sur coup franc, grâce à Stones (50'). Mahrez va s'en procurer une très belle, après un percée plein axe, sa frappe pleine lucarne est détournée par Henderson (62'). L'Algérien va céder sa place au profit de Rodri à la 79<sup>e</sup> minute et Fernandinho complète le score à la 83'. Victoire 2-0 à l'extérieur, la cinquième de rang pour City qui n'a plus perdu depuis le mois de novembre. Les Blues vont retrouver Tottenham en finale.

Arbitrage

## Mounir Bitam réhabilité ?

SIX ans après l'affaire qui avait fait grand bruit, lorsqu'en plein match il enleva son maillot pour dénoncer des instructions favorisant des équipes, la Fédération algérienne semble annoncer sa réhabilitation.

En effet, le secrétaire général de la FAF, Mohamed Saad, a expliqué avoir reçu l'arbitre en question pour lui expliquer qu'il n'y a aucune décision indiquant sa radiation. Le responsable fédéral indique que seul un communiqué a été retrouvé à propos de ce dossier.

Pourtant, la Commission de discipline de la Ligue avait bien décidé de sa suspension définitive. Le communiqué de la FAF

indique : «Après des échanges avec l'intéressé et compte tenu de l'absence de tout document prouvant la condamnation par la FAF, excepté un communiqué de presse, l'instance fédérale consi-

dère que cette sanction est nulle et non avenue.

Aux yeux donc de la FAF, M. Bitam n'est ni sanctionné et encore moins radié du mouvement sportif national».

Girondins de Bordeaux

## Zerkane forfait pour plusieurs semaines

MAUVAIS début d'année pour le jeune milieu algérien, Mehdi Zerkane, qui a laissé ses coéquipiers 20 minutes après son entrée en jeu, pour cause de blessure.

Pour le déplacement à Metz, Bordeaux a gagné un point mais perdu son jeune milieu algérien, le joueur est touché au

niveau des ischio-jambiers et sera éloigné des terrains pour au moins trois semaines.

Le jeune joueur de 22 ans a été frustré par cette blessure et indiqué sur son compte instagram : «Très triste d'apprendre que je devrais être éloigné des terrains pendant un certain temps...».

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lutte antiterroriste

## Une bombe artisanale désamorcée à Boumerdès

UNE BOMBE de confection artisanale a été découverte et désamorcée, hier à Boumerdès, par un détachement de l'ANP, indique dans un communiqué le ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une patrouille menée près de la région de Zemmouri, wilaya de

Boumerdès, en 1<sup>re</sup> Région militaire, un détachement de l'ANP a découvert, très tôt dans la matinée de ce vendredi 8 janvier 2021, une bombe de confection artisanale. Immédiatement, une équipe des services spécialisés de l'ANP est intervenue pour désamorcer la bombe», précise la même source. O. N.

Mila

## Saisie de 195 pièces de monnaie archéologiques à Zeghaia

LES ÉLÉMENTS de la Brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de wilaya de Mila ont récupéré 195 pièces de monnaie archéologiques et appréhendé deux personnes impliquées dans la commune de Zeghaia, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps constitué. L'enquête dans cette affaire a été ouverte suite à des informations parvenues au service de la police, relevant une vente de pièces de monnaie archéologiques sur les réseaux sociaux, a indiqué la même source, soulignant que les investigations ont été menées par les éléments de la BRI et ceux de la lutte contre la cybercriminalité. Un plan d'action a été élaboré et s'est soldé par l'arrestation de deux per-

sonnes, âgées de 28 et 30 ans, à bord d'un véhicule touristique, à l'entrée Est de la ville de Zeghaia (à l'ouest de Mila), a-t-on détaillé. Les deux suspects étaient en possession de 195 pièces de monnaie anciennes, a ajouté la même source, poursuivant que l'expertise faite par les services locaux de la culture ont démontré que les pièces de monnaie ont une valeur historique et archéologique, puisqu'elles remontent à l'époque numide. Après le parachèvement des procédures d'enquête d'usage, les deux présumés coupables ont été présentés devant le parquet compétent à Mila, a conclu la même source. Hakim N.

Souk Ahras/Taoura

## Décès d'un couple asphyxié par le monoxyde de gaz

UN COUPLE a péri hier, dans la commune de Taoura (Souk Ahras), asphyxié par le monoxyde de gaz provenant d'un appareil de chauffage alimenté par une bonbonne de gaz butane, a-t-on appris du chargé de communication de la direction locale de la Protection civile, le capitaine Réda Messai. Les dépouilles

des deux victimes, âgées de plus de 80 ans, ont été transférées depuis leur lieu de résidence au quartier des 100 logements, au groupement d'habitat Boumaraf-Sebti à Taoura, vers la morgue de l'hôpital de la ville de Taoura, a précisé la même source. M. O.

Radio/Installation

## Mohamed Baghali, nouveau directeur général de la Radio algérienne

LE JOURNALISTE Mohamed Baghali a été installé jeudi, au niveau du ministère de la Communication, nouveau directeur général de la Radio algérienne, en remplacement de Djamel Senhadri. La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, en présence du secrétaire général du ministère et des directeurs généraux des médias publics. Dans une brève allocution, M. Belhimer a affirmé que M. Baghali «jouissait de la confiance» du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en le désignant à la tête de la Radio nationale, mettant en avant, à cette occasion, «la longue expérience» de M. Baghali dans le sec-

teur de l'Information. Selon le ministre, M. Senhadri «poursuivra son parcours» à la Radio algérienne avec le nouveau directeur général. Pour sa part, M. Baghali a adressé ses remerciements au président de la République pour «la confiance dont il a été investi», affirmant qu'«il ne ménagera aucun effort pour être à la hauteur de cette confiance». Il convient de rappeler que M. Baghali, diplômé en psychologie à l'université d'Alger session 1994, a commencé sa carrière dans le secteur de l'Information en tant que journaliste à la radio de l'Université de la formation continue (UFC) en 1995 avant d'occuper le poste de chef de rédaction de plusieurs journaux dont «El Bilad», «El Djazira» et «El Khabar». R. C.

## L'assaut du capitol par les pro-Trump



Louis

Djalou@hotmail.com

Gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza / Béjaïa

## Les mécanismes pratiques bientôt mis en œuvre

■ Les mécanismes pratiques de la mise en œuvre du chantier d'exploitation du gisement de zinc et de plomb des communes de Tala Hamza et d'Oued Amizour devraient être mis en œuvre dans les prochains mois.

Par H. Cherfa

Il s'agit d'aménager les voies d'accès vers le site, installer le réseau électrique, procéder aux expropriations et installer la base vie, entre autres. Une forte délégation ministérielle s'est rendue jeudi dernier sur les lieux afin d'étudier les modalités opérationnelles à cet effet, en vue de hâter cette étape qui devrait intervenir durant le deuxième trimestre de l'année en cours. Cette délégation est composée de tous les intervenants, dont le président-directeur général du groupe minier «Manadjim El Djazair», l'Office national de recherche géologique et minière (Orgm), l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (Enof), le wali, le président de l'APC de Tala Hamza et les directeurs de wilaya concernés ainsi que la directrice générale de la Société Western Méditerranéan Zinc (WMZ) à qui le projet est confié. La sortie sur terrain a été précédée par une séance de travail sur le sujet. «Le but de cette visite programmée au niveau du site devant accueillir le projet est d'examiner et arrêter les modalités pratiques relatives à la mise

en place des installations et l'exploitation de la mine de zinc et de plomb de Tala-Hamza dont le début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre de l'année 2021 et l'entrée en production pour l'année 2024», a souligné la cellule de communication de la wilaya. Sur place, les experts ont expliqué la technique d'exploitation qui favorise «l'extraction à sec, et ensuite l'empilement souterrain des résidus dans une colline voisine». Une technique qui semble avoir moins de risques sur l'environnement. Ce gisement, découvert en 1980 par l'Orgm, devrait produire 2 millions de tonnes par an de produits qui devaient couvrir la demande nationale dans une première étape et passer en seconde étape à l'exportation du reste. Il devrait créer 740 emplois directs, des centaines de postes d'emploi indirects et une dynamique économique sur les plans régional et national. Il est utile de rappeler que le projet, dont l'étude de faisabilité devait être réalisée en 2010, devait être opérationnel en 2013. Ce gisement s'étend sur 122 km carrés et est classé, souligne-t-on, «12<sup>e</sup> à l'échelle internationale avec des réserves exploitables de 34 mil-

lions de tonnes et une durée d'exploitation de 19 années». Son potentiel avait été estimé à plus de 68 millions tonnes de réserves. «Une rencontre élargie à tous les intervenants sera prochainement convoquée, en vue d'examiner les procédures liées à l'expropriation des terrains, l'alimentation en énergie électrique, l'aménagement des voies d'acheminement des minerais traités et la formation». Par ailleurs, une convention-cadre a été signée entre l'université de Béjaïa, le groupe minier «Manadjim El Djazair» et le groupement «Algeria Corporate Universities - Gacu». Celle-ci se concrétisera par une coopération mutuelle dans le domaine minier. «Les signataires de cette convention désirent unir leurs compétences en faveur de la promotion des champs disciplinaires pouvant contribuer au développement de l'activité minière et à la valorisation de sa production», a-t-on souligné. Autrement dit, celle-ci permettra aux diplômés de l'université de Béjaïa de se faire recruter et aux étudiants de bénéficier de stages pratiques dans la filière.

H. C.

Ait Aissi (Tizi Ouzou)

## Une dame décédée et son fils brûlé au second degré dans un incendie

Mercredi dernier, une femme est décédée et son fils brûlé à la main dans l'incendie d'une maison survenu au village Aguemoune Bouada, dans la commune d'Ait Aissi (14 km au sud de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la cellule de

communication de la Protection civile, les secours ont été alertés vers 7h du matin suite à un départ de feu au rez-de-chaussée d'une maison construite en pierres et terre battue. La femme décédée était âgée de 61 ans alors que son fils, qui a eu des brûlures de

deuxième degré à la main droite, est âgé de 24 ans. L'incendie, dont l'origine n'a pas été précisée, a causé la destruction de divers effets vestimentaires, couchages et lits, le noircissement des murs et l'effondrement du toit en tuiles. Hamid M.